



PICARDIE NATURE

fevrier 2013

Recrutement d'écovolontaires pour les phoques en baie de Somme



étudier

agir

sensibiliser



Dossier de Presse

**Contacts Presses >>
Laetitia Dupuis**

Chargée de mission Mammifères marins
laetitia.dupuis@picardie-nature.org

Centre de Sauvegarde > Stéphane Soyez

Responsable du centre de sauvegarde
stephane.soyez@picardie-nature.org

Tel. 06 88 12 92 68



www.picardie-nature.org

Association régionale de protection de la Nature et de l'Environnement
Picardie Nature - 1 rue de Croÿ - BP 70010 - 80097 Amiens cedex 3 - Tél. 03 62 72 22 54
www.picardie-nature.org

Sommaire :	p 2
Communiqué de Presse	p 3
L'association Picardie Nature	p 5
Programme d'étude et de protection des phoques	p 6
Les missions des écovolontaires pendant la surveillance estivale	p 6
Le centre de sauvegarde de la faune sauvage	p 7
Les missions des écovolontaires pour la prise en charge de phoques échoués vivants	p 8
Conditions de participation aux missions d'écovolontariat	p 9
Comment postuler à l'écovolontariat ?	p 10
Pour en savoir plus sur le Phoque veau-marin	p 11
Statut du phoque veau-marin	p 11
Suivi de la reproduction des phoques veaux-marins 1992-2012	p 12

Infos événement

Recrutement d'éco volontaires pour une participation d'une semaine
Du 8 juin au 31 Aout

Pour plus d'informations sur les missions :

<http://www.picardie-nature.org/spip.php?article1145>

Pour postuler :

<http://ecovolontaires.picardie-nature.org/m>

CONTACTS PRESSE

Surveillance estivale > Laetitia Dupuis

Chargée de mission Mammifères marins
laetitia.dupuis@picardie-nature.org
Tel. 06 08 83 44 99

Centre de Sauvegarde > Stéphane Soyez

Responsable du centre de sauvegarde
stephane.soyez@picardie-nature.org
Tel. 06 88 12 92 68

Communiqué de Presse

Picardie Nature recrute des écovolontaires pour les phoques en baie de Somme en période estivale 2013, pour :

> Participer à la surveillance estivale des phoques (baie de Somme et baie d'Authie) qui se tiendra du 8 juin au 31 août.

> Participer aux soins des phoques échoués et transférés au centre de sauvegarde de la faune sauvage qui sera prêt à accueillir des animaux dès le 8 juin, jusqu'à ce que les animaux soient remis en milieu naturel (vers octobre).

Pour plus d'informations sur ces deux missions :

<http://www.picardie-nature.org/spip.php?article1145>

Pour postuler : remplir le formulaire en ligne :

<http://ecovolontaires.picardie-nature.org/>

Enjeux

La baie de Somme accueille la colonie de Phoques veaux-marins la plus importante de France avec environ 60% des effectifs nationaux. Cette colonie est reproductrice depuis 1992.

Compte tenu de la fréquentation de l'estuaire de la Somme en période estivale, l'enjeu sera de protéger les zones de repos des phoques à marée basse de façon à ce que les animaux trouvent la quiétude nécessaire à la mise bas, l'allaitement des jeunes, la mue et la reproduction.

Compte tenu de l'attrait des phoques dans les estuaires de la Somme et de l'Authie, le second enjeu sera de sensibiliser au respect du rythme de vie des phoques et de leur environnement. Pour cela, des animations

gratuites seront proposées au grand public pour lui permettre d'observer les animaux sans les perturber. Les animateurs diffuseront des informations sur les espèces présentes, le programme d'étude et de protection que nous menons, la biologie des animaux...

Malgré la protection mise en place, des dérangements des groupes de phoques au repos sur les bancs de sable à marée basse sont observés chaque année. Ces mises à l'eau précipitées ou de mauvaises conditions météorologiques peuvent être à l'origine d'une séparation prématurée mère-jeune. Le jeune, seule, se laisse alors dériver au gré des vents et des courants jusqu'à s'échouer sur une plage. Le troisième enjeu sera de répondre à la sollicitation des découvreurs de phoques échoués et de prendre les animaux en charge. Ils seront alors transportés au centre de sauvegarde de la faune sauvage de Picardie Nature et soignés, jusqu'à ce qu'ils soient capables de retrouver leur milieu naturel.

Moyens mis en œuvre

> Surveillance estivale

Des écovolontaires sont recrutés afin d'assurer la présence de 10 à 18 personnes par jour pour la protection des zones de repos des phoques et la sensibilisation du public.

La surveillance estivale se tiendra du samedi 8 juin au samedi 31 août en baie de Somme et du samedi 13 juillet au samedi 24 août en baie d'Auhie. La durée minimale de participation pour un écovolontaire est de 2 semaines.

> Aide-soigneur au centre de sauvegarde

Des écovolontaires sont recrutés afin d'assurer la prise en charge des phoques échoués vivants au centre de sauvegarde de la faune sauvage. Des écovolontaires sont recrutés à raison de 2 personnes par semaine, ils seront en équipe binôme avec un soigneur salarié.

Le centre de sauvegarde se tiendra prêt à accueillir des phoques en soins dès le début de la période des naissances, soit le samedi 8 juin. Le centre soignera les animaux jusqu'à ce qu'ils soient prêts à retrouver leur milieu naturel, soit vers le mois d'octobre.

La durée de participation pour un écovolontaire est de 1 semaine.

L'association Picardie Nature

Qui sommes-nous ?

Picardie Nature est une association loi 1901 gérée par un groupe de citoyens décidés à œuvrer ensemble pour la conservation de la biodiversité (flore et faune sauvage) et plus largement pour la préservation de notre environnement en Picardie.

Notre association, créée en 1970, de la réunion de quelques ornithologues passionnés est membre de France Nature Environnement et agréée par les Ministères de l'écologie et du Développement durable et de l'éducation Nationale.

Picardie Nature comptait 900 adhérents en 2012, dont 300 bénévoles. Notre association est membre du Réseau National Echouage (RNE) coordonné par l'observatoire PELAGIS de La Rochelle et de l'Union Française des Centres de Sauvegarde (UFCS).

L'objet de l'association (article 3 de nos statuts)

> **Œuvrer** à la préservation de l'environnement.

> **Œuvrer** à la conservation de la biodiversité (flore et faune sauvage, en particulier les vertébrés) par tous moyens légaux : proposition et mise en œuvre de mesures visant à protéger les individus (sauvetage de couvées, gestion de centre de soins aux animaux sauvages...) et les espèces (mesure de gestion, interventions auprès des élus et autres responsables...).

> **Contribuer** à l'éducation populaire en matière d'étude et de protection de la nature et des oiseaux sauvages et de sauvegarde et d'aménagement rationnel de l'environnement et des sites.

> **Mener** toutes actions et interventions pour faire respecter les lois et décrets sur les espèces protégées, les périmètres sensibles, la protection de la nature, l'urbanisme, dans le cadre de la législation en vigueur.

> **Réaliser** des études, des recherches, des enquêtes sur la flore et la faune sauvage, en particulier les vertébrés.



Programme d'étude et de protection des phoques

Le programme d'étude et de protection des phoques de la baie de Somme a été mis en place dès 1986. Son contenu peut être décrit comme suit :

Études :

- Suivi des effectifs de phoques en Baie de Somme
- Suivi de la reproduction des phoques de la baie de Somme
- Suivi des zones de repos utilisées par les phoques
- Suivi de la constitution de la population de phoques
- Suivi individuel par photographie
- Suivi des jeunes remis en milieu naturel

Actions :

- Mise en place d'une surveillance estivale
- Intervention sur les mammifères marins échoués

Sensibilisation :

- Informer les usagers de la baie sur l'évolution de la population
- Sensibiliser le public sur le rythme de vie des phoques et de son environnement

La totalité des actions menées sont inscrites au plan de gestion de la Réserve Naturelle de la baie de Somme.
Ce programme est financé par la DREAL Picardie, le Conseil Régional de Picardie, le Conseil Général de la Somme et l'Europe.

Les missions des écovolontaires pendant la surveillance estivale

Dans le cadre du programme d'étude et de protection des phoques de la baie de Somme, Picardie Nature recrute des bénévoles écovolontaires pour la mise en place d'une « surveillance estivale » qui se tiendra du 8 juin au 31 août 2013.

Les écovolontaires, :

- participeront au suivi scientifique : dénombrement des individus de chaque espèce, repérage des femelles gestantes et des couples mère-jeune
- protégeront les zones de repos des phoques à marée basse en se plaçant sur l'estran à une distance de 300 à 500 mètres de la colonie de phoques. Ils prendront alors contact avec toutes les personnes présentes dans cette zone, quelque soit l'activité qu'elles pratiquent, pour les sensibiliser au

respect de cette distance de sécurité afin de ne pas perturber les animaux...

- animeront des points d'observation, balades guidées, expositions et conférences à l'intention du public dans le but de diffuser nos connaissances sur la colonie de phoques et de sensibiliser au respect de la nature et de l'environnement.

Pour cette action, 16 écovolontaires seront présents chaque jour en juillet et août, 6 écovolontaire en début et fin de période. 2 écovolontaires seront détachés en baie d'Authie où l'action sera mise en place durant 6 semaines au cours de l'été.



Les phoques de la Baie de Somme au centre de sauvegarde

Une annexe au centre de sauvegarde de la faune sauvage, installée sur un terrain mis à disposition par le Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard a permis d'accueillir les phoques échoués vivants qui nécessitaient des soins avant d'être remis en milieu naturel.

Cette activité, complexe à mettre en place et à faire fonctionner, a mobilisé (et mobilise encore !) des salariés et des bénévoles de l'association depuis près de 3 mois. Elle est possible grâce à l'aide financière de la DREAL Picardie, de la Région Picardie, le Conseil Général de la Somme et du Fond Européen de Développement Régional.

Les missions des écovolontaires pour la prise en charge de phoques échoués vivants

Le Centre de sauvegarde de la faune sauvage accueille les phoques échoués vivants. Ce sont principalement des jeunes Phoques veaux-marins séparés prématurément de leur mère, mais il lui arrive également de soigner des animaux atteints de diverses pathologies. L'annexe phoque, située sur la côte Picarde, sera mise en service de juin (dès l'arrivée d'un phoque échoué) à octobre 2013.

Les écovolontaires assisteront les soigneurs dans leurs tâches quotidiennes : nettoyage des bassins, préparation des repas, soins aux animaux...

Pour cette action, 2 écovolontaires seront présents chaque jour.



Devenez
ÉCOVOLONTAIRE
pour les phoques
en Baie de Somme

Vous aimez...

- ... étudier les animaux en milieu naturel
- ... diffuser des connaissances au public
- ... ou aider aux soins des animaux

Posez votre candidature :
avant le 10 mars 2013
depuis notre site
www.picardie-nature.org
Candidature pour une ou plusieurs semaines entre juin et octobre 2013

Les 8 conditions de participation aux missions d'écovolontariat

- > Ces missions d'écovolontariat sont ouvertes à tous à partir de dix huit ans ;
- > Les écovolontaires seront présents pour une durée minimale de **deux semaines consécutives** pour la surveillance estivale et d'une seule semaine au centre de sauvegarde de la faune sauvage ;
- > **Les écovolontaires seront logés et nourris sur place**, dans un gîte qui sera loué et mis à leur disposition. Cela impliquera, de la part de chaque écovolontaire, une participation aux activités communes (préparation des repas, courses...) et une tolérance de la vie en groupe (dortoirs) ;
- > Pour des raisons d'assurance, la participation aux actions de l'association étant réservée aux adhérents, les écovolontaires devront s'acquitter d'une adhésion. ;
- > Une participation aux frais de gestion de 50 € sera demandée ;
- > Une participation aux frais d'hébergement et de nourriture de 20€ par semaine sera demandée ;
- > Un chèque de caution de 100€ sera demandé, il ne sera pas encaissé et sera rendu après la participation de l'écovolontaire à sa mission ;
- > Seuls les dossiers de candidature reçus complets au 10 mars 2013, seront étudiés.

Comment postuler à l'écovolontariat ?

Il vous suffit de compléter le formulaire en ligne avant le 10 mars 2013. Munissez vous d'une lettre de motivation et d'un CV au format .pdf. <http://ecovolontaires.picardie-nature.org/>

> Confirmez votre candidature en envoyant les pièces à joindre au dossier (attestation de responsabilité civile, photocopies...) par la poste avant le 10 mars 2013 à Picardie Nature - Écovolontariat- 1rue de Croy - BP 70010 - 80097 Amiens cedex 3

> Une première sélection sera faite au sein des candidatures reçues, dès le début du mois de mars. Une réponse sera alors envoyée par mail, à chacun des candidats, au plus tard le 28 mars 2013. Les personnes sélectionnées devront alors confirmer leur engagement avant le 7 avril minuit.

La caution sera prélevée pour tout désistement qui nous sera signalé après le 15 mai.

Pour en savoir plus sur le Phoque veau-marin

Nom scientifique *Phoca vitulina* (Linné, 1758)

Il existe 5 sous-espèces qui se répartissent l'hémisphère nord, celle que l'on trouve en Europe est *Phoca vitulina vitulina*

Noms communs Common seal / Harbour seal (english), gewone zeehond (nederland), phoque commun (belgique, quebec)

> La taille

Les mâles mesurent de 1.4 à 2.0 m et pèsent 70 à 170 kg.
Les femelles mesurent de 1.2 à 1.7 m et pèsent 50 à 150 kg.
A la naissance, le petit mesure 80 cm pour un poids de 8 à 10 Kg.

> Le pelage

La couleur du pelage varie du gris clair au gris argenté avec des taches noires. Quelques-uns sont noirs ou gris foncé, voire marrons avec des taches blanches. Les taches et anneaux sont nombreux sur la face dorsale et plus clairsemés sur la face ventrale. On observe une différence de pelage sur chaque sous-espèce.

> L'habitat

Le Phoque veau-marin affectionne principalement les milieux estuariens sablonneux abrités.

> Le comportement

L'espèce est plutôt sédentaire bien que de nombreux mouvements entre colonies soient observés, sans organisation sociale hiérarchique.

Il vit en fonction des marées. D'une manière générale, les animaux passent la marée haute dans l'eau, dispersés, explorant leur territoire, s'alimentant ou dormant dans des zones calmes. A marée descendante, dès que les premiers bancs de sable s'exondent, ils se regroupent sur certains bancs de sable (reposoirs) situés à proximité d'un chenal large et profond, permettant la fuite en cas de danger, où ils s'installent jusqu'à l'arrivée du flot qui les oblige à prendre la mer.

> La reproduction

Les femelles sont matures vers l'âge de 4 ans et les mâles vers 5 ans.
Les accouplements s'observent en septembre, chacun peut s'accoupler avec plusieurs individus.
La période de gestation dure environ 11 mois. Les naissances ont lieu en juillet.

Les femelles donnent généralement naissance à un petit par an. Les naissances multiples sont extrêmement rares.

Les femelles mettent bas sur les bancs de sable émergés à marée basse. La lactation dure au maximum 4 semaines.

> La mue

Le petit subit sa première mue in-utéro, 3 jours avant la naissance : il perd son lanugo blanc. Chaque année les phoques veaux-marins muent en été pour les observer.

L'annexe phoque du centre de sauvegarde accueille actuellement 10 phoques échoués sur le littoral Picard.

Statut du phoque veau-marin

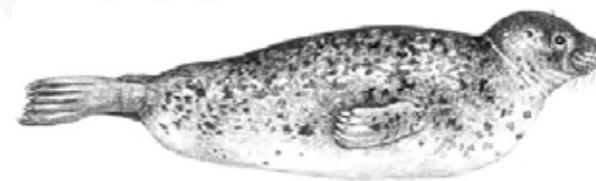
Interdiction de chasse depuis 1972 en France

Espèces en annexe III (espèces de la faune protégée) de la convention de Berne (1979) relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe

Espèces en annexe II de la convention de Bonn (1979) sur la convention des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage

Espèces en Annexe II de la Directive de l'Union Européenne

« Habitats-Faune-Flore » du Conseil du 21 mai 1992

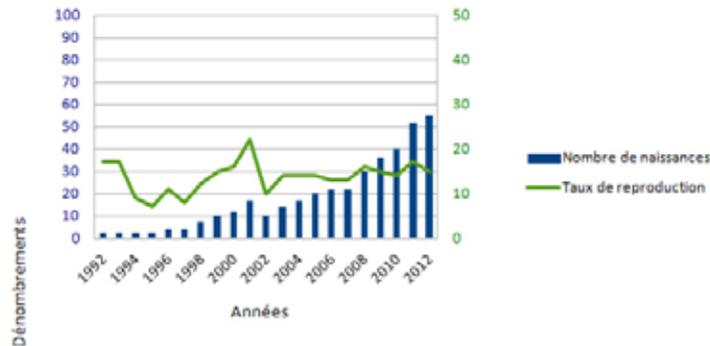


Suivi de la reproduction des phoques de la baie de Somme 1992-2012

Le Phoque veau-marin (*Phoca vitulina vitulina*) est le seul phoque à être sédentaire et reproducteur sur la côte picarde.

La première naissance en baie de Somme a été observée en 1988. Mais ce n'est que depuis 1992, que l'on note chaque année plusieurs naissances de Phoques veaux-marins en baie de Somme. Le graphique ci-dessous montre la proportion de naissances recensées par rapport aux effectifs maxima observés.

Evolution des naissances de Phoques veaux-marins en baie de Somme



Ainsi on s'aperçoit que le taux de reproduction est variable d'une année sur l'autre avec un maximum en 2001 avec 22,4% et un minimum en 1995 avec 7,4%. La moyenne, sur la période étudiée, s'élève à 13,5% de naissances par an.

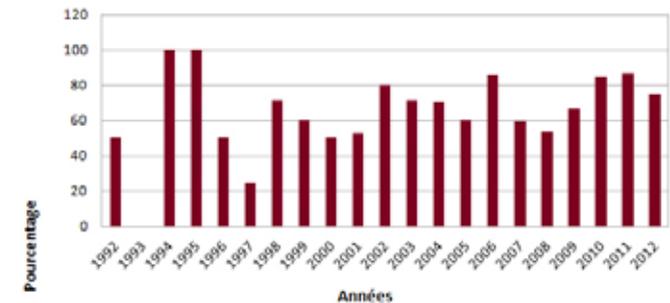
Les naissances coïncident avec la période la plus touristique, et les mises à l'eau des groupes de phoques à marée basse dues aux activités humaines ne sont pas rares.

Lors de ces mises à l'eau non naturelles, provoquées par l'approche de l'homme, les phoques quittent leurs repaires dans la panique et la cohue.

Ainsi, les jeunes, ne sachant pas très bien nager, peuvent se retrouver prématurément séparés de leur mère et, s'ils ne la retrouvent pas très vite, sont voués à mourir.

Le graphique ci-dessous présente le devenir des jeunes nés en baie de Somme. On s'aperçoit que la proportion de jeunes sevrés naturellement par leur mère est très variable en fonction des années, allant des extrêmes 0% (en 1993) à 100% (en 1994 et 1995). La moyenne du taux de réussite des naissances sur la période étudiée s'élève à 64,4%.

Proportion de jeunes sevrés naturellement



Les jeunes phoques qui se retrouvent prématurément séparés de leur mère se laissent dériver au gré des courants et finissent pas s'échouer sur une plage. Dans la majorité des cas ils sont retrouvés vivants, sont pris en charge puis transportés dans un centre de sauvegarde de la faune sauvage compétent sur cette espèce. Quelques mois plus tard, ils sont remis en milieu naturel.

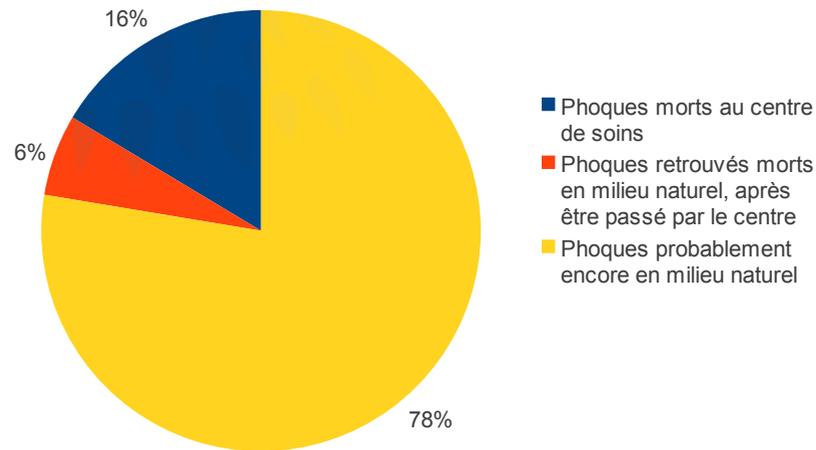
Depuis que des naissances sont observées en baie de Somme, des jeunes s'échouent vivants et nécessitent une prise en charge par un centre de soins. Entre 1992 et 2000, les phoques étaient soignés à la zeehondencrèche de Pieterburen (Pays-Bas), aussi plusieurs d'entre eux ont été remis en milieu naturel en mer des Wadden. Entre 2000 et 2005, les phoques ont été soignés au CHENE d'Allouville-Bellefosse ou au Sea Life Center de Blankenberge (Belgique).

Le Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage de Picardie Nature accueille les phoques échoués vivants depuis 2006. En fonction de l'espèce, du nombre de places au centre... les animaux peuvent être transférés vers d'autres centres.

Depuis 2006, ce sont 67 phoques qui ont été pris en charge par Picardie Nature (66 Phoques veaux-marins et 1 Phoques gris). 3 d'entre eux ont reçu les premiers soins dans notre structure et ont été transportés vers un autre centre dès le lendemain (1 Phoque gris en 2011 et 2 Phoques veaux-marins en 2012). 6 autres ont passé toute la période de soins intensive à Picardie Nature et ont été accueillis en phase de bassin extérieur dans un centre proche (2006 et 2010).

Le graphique ci-dessous représente le devenir des 67 phoques échoués vivants depuis 2006 et accueillis au Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage de Picardie Nature.

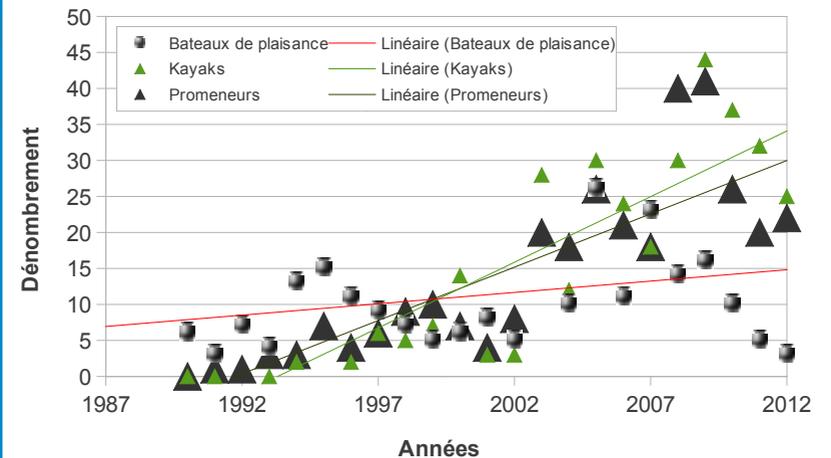
Devenir des 67 phoques entrés au CSFS Picardie Nature de 2006 à 2012



Depuis 1990, chaque été, une surveillance estivale est mise en pour diminuer les risques de dérangements sur la colonie de phoques à marée basse. Dès qu'une activité s'approche à proximité des zones de repos des phoques, les surveillants prennent contact avec l'utilisateur concerné et lui demandent de ne pas approcher plus près afin d'éviter la mise à l'eau des phoques. En raison de la conformation de la baie, de la météorologie, du nombre de bénévoles présents sur le terrain... il arrive que les interventions ne puissent pas avoir lieu. Malgré la présence sur le terrain et les interventions réalisées, des dérangements sont constatés.

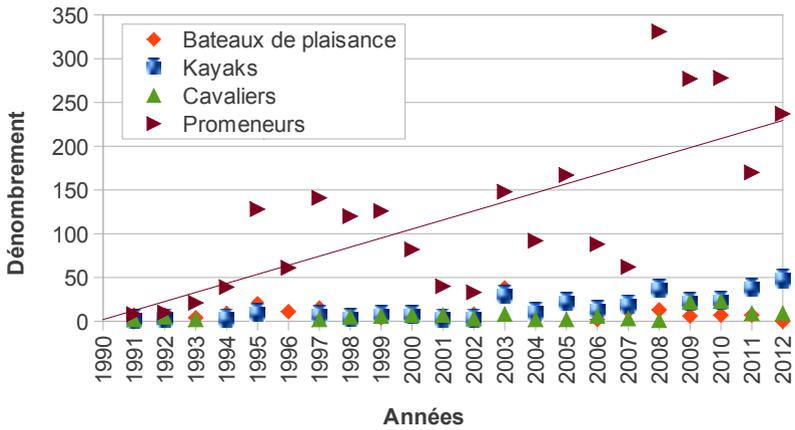
Les graphiques ci-dessous montrent l'évolution des mises à l'eau constatées et des interventions réalisées, chaque année en baie de Somme, depuis 1990 en fonction des types d'activités les plus représentées. On s'aperçoit que les interventions sont principalement réalisées sur des promeneurs. Au cours de l'été 2012, nous avons réalisé 302 interventions dont 237 sur des promeneurs. Les mises à l'eau sont principalement causées par des promeneurs et des kayakistes. Au cours de l'été 2012, nous avons observé 84 mises à l'eau dont 22 étaient occasionnées par des promeneurs et 25 par des kayakistes.

Evolution des mises à l'eau constatées par certaines activités de 1990 à 2012



Les estuaires de la Somme et de l'Authie sont fréquentés par un grand nombre de personnes. Pour sensibiliser chacun au respect du rythme de vie des phoques et de leur environnement, pour présenter le programme d'étude et de protection des phoques que nous menons, et pour permettre aux personnes d'observer les phoques, des animations gratuites sont proposées : des points d'observation des phoques depuis Le Hourdel et Berck-sur-mer, des balades guidées à travers l'estran depuis Le Hourdel, des conférences/expositions itinérantes dans les communes littorales. Au cours de l'année 2012, ce sont au moins 49591 personnes qui ont été sensibilisées à travers ces animations.

Evolution des interventions réalisées sur certaines activités de 1990 à 2012



Personnes sensibilisées au cours des animations

